



UNIVIA

Enclairval 24800 THIVIERS
Tel 05 53 62 21 30 Fax 05 53 62 21 34
Mail : contact@perigord-betail.fr
www.perigord-betail.fr

CHARTRE INSTALLATION JEUNES AGRICULTEURS

1. Soutien technique à l'installation

- **Engagement de suivi technique approfondi gratuit** pour les 3 premières années d'installation
- **Bonus de 35 % des prestations techniques** facturées par UNIVIA

2. Soutien direct à l'investissement

UNIVIA consent aux J.A. des **avances de trésorerie** pour la fourniture de **matériel d'élevage, animaux d'engraissement, reproducteurs**.

Cette avance unique, d'un montant maximum de 20 000 €, est établie pour une durée de 6 mois pour le matériel, 12 mois pour le cheptel. Elle est renouvelable 1 fois pour un nouvel investissement, avec 3 mois de délai après le remboursement de la première avance.

Taux : 4 % annuel, réduit de 1.5 % de bonification JA + 1.5 % apporté par le fonds de garantie bovin-ovin d'UNIVIA.

3. Soutien à l'investissement dans le cadre de Périgord Initiative

Dans le cadre d'un projet d'installation soutenu par « Périgord Initiative », si le projet élevage bovin ou ovin viande représente plus de 50 % du montant du projet, **UNIVIA apporte un soutien direct de 400 €** destiné à financer 2 années de suivi réalisé par Périgord Initiative.

4. Financement d'heures de remplacement

Par convention avec le Service de Remplacement Dordogne, **les éleveurs signataires du Contrat Dynamique VSLM** bénéficient d'une prise en charge par UNIVIA du coût salarial hors frais de déplacements, soit un financement à 80%, de 35 heures de remplacement par an pendant 2 ans (maxi **400 € par an et par élevage**).